


Adresse de facturation

Laurent Christophe
134 Route Notre Dame
04370 BEAUVEZER
France

Adresse de livraison

Laurent Christophe
134 Route Notre Dame
04370 BEAUVEZER
France

N° facture :	Date facture :	Référence :	Date commande
FACPPF240503820	14/05/2024	266109	09/05/2024

Code article	Désignation	Quantité livrée	Prix net HT	Montant net HT
RG-213820	Mitigeur London spécial camping-car COMET	1,00	15,61	15,61
RG-013101	Isolant acoustique 1mm ARMAFLEX	1,00	46,67	46,67
RG-124503	Jerrican alimentaire grande ouverture pour camping-car Contenance : 20 Litres COMET	1,00	15,83	15,83
RG-124564	Bouchon avec passage de tuyau pour jerrican (gros bouchon) COMET	2,00	3,58	7,17
RG-124584	Robinet verseur avec prise d'air pour jerrican (gros bouchon) COMET	1,00	7,67	7,67
RG-329359	Combiné 2 feux HS 2370 avec bac à droite DOMETIC	1,00	307,50	307,50
RG-164147	Toilette portable camping-car Porta Potti Modèle Porta Potti 145 THETFORD	1,00	52,17	52,17
RG-364366	Glacière à compression - 50 litres EZA	1,00	264,17	264,17
RG-791138	Tapis de sol cabine Master à partir de 2010	1,00	16,23	16,23
RG-203473	Colle Mastic hybride Sikaflex 521 - Coloris : Blanc SIKA	1,00	10,75	10,75

Adresse de retour après avoir obtenu votre numéro de dossier SAV auprès du service client :

Just4Camper
Service VAD Retours
21 rue Henri Becquerel
CS 60901
11201 Lézignan Corbières Cedex

GARANTIE CONTRACTUELLE 24 mois : conservez cette facture qui tient lieu de bon de garantie.

Date	Mode de règlement	Montant
09/05/2024	ADYEN	904,95 EUR

Eco-participation DEEE HT	10,38
Montant total HT	754,15
TVA 20,00 sur 754,15	150,83
<i>TVA acquittée d'après les débits</i>	
Montant total TTC (EUR)	904,98

Selon la Loi N° 80335 au J.O. du 12.05.1980 "le transfert de propriété ne sera effectif qu'après le règlement intégral de cette facture".
Dans l'hypothèse d'un retard de paiement par rapport à l'échéance prévue, une pénalité sera automatiquement appliquée égale au taux de base bancaire + 3 points, en cas de frais de recouvrement, ces derniers seront à la charge de l'acheteur. En application des règles du code de procédure civile et en cas de désaccord entre les parties, le litige sera soumis au tribunal territorialement compétent